

# TARIFS

## PRIX DE LA JOURNÉE PAR ENFANT (REPAS INCLUS) :

Garderie : 0.61€ (fois 2 si matin et soir)

Thouarsais (nouvelle commune)

Journée : 11,21€

Non Thouarsais

Journée : 21,42€

Transport en bus : 1 € (forfait matin et /ou soir)

Certaines mairies de la Communauté des Communes accordent des aides, renseignez-vous. D'autre part, vous avez la possibilité d'obtenir des aides aux vacances auprès de :

> la Caisse d'Allocation Familiale des Deux-Sèvres

> la Mutuelle Sociale Agricole

> Votre comité d'entreprise

**NOTA** : les parents sont informés que la collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite à cette inscription s'il s'avère que la famille est en situation d'impayés périscolaires.



### RAMASSAGE BUS POUR LE CENTRE DE FLEURY

Un service payant de ramassage et dépose des enfants par bus, dessert les arrêts suivants :

#### Matin :

Le Cottage : 8h30

Anatole France : 8h40

Place du Boël : 8h45

Les Capucins : 8h50

#### Soir :

Les Capucins : 17h20

Anatole France : 17h30

Place du Boël : 17h35

Le Cottage : 17h45



**Du 10 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2023**



# INSCRIPTION VACANCES D'ÉTÉ

## Inscriptions :

**SUR LE SITE «THOUARS.FR» - «PORTAIL FAMILLE»**

**Du 17 mai au 16 juin\***

**OU**

**SUR RENDEZ-VOUS**

**Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

*\*Au-delà les inscriptions seront prises en fonction des places disponibles, merci de vous rapprocher de votre centre de loisirs.*

**Fermeture exceptionnelle :  
lundi 14 août**

**POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES,  
CONTACTER VOTRE ACCUEIL DE LOISIRS**

### **Sainte-Radegonde :**

Centre Au temps des vacances  
05.49.68.07.07  
autempsdesvacances@thouars.fr

### **Thouars :**

Centre de Fleury  
05.49.68.00.19  
centredeloisirs@thouars.fr

### **Rigné/Mauzé-Thouarsais :**

Centre L'île des Enfants  
05.49.66.00.14  
clsh@thouars.fr

Vous pourrez réserver les demi-journées ou journées pour votre(s) enfant(s) soit :

>>>> EN LIGNE, PAR LE PORTAIL FAMILLE BL ENFANCE.

Cette fonctionnalité n'est ouverte qu'aux familles dont les enfants ont déjà fréquenté les centres de loisirs.

Les premières inscriptions, ou les inscriptions sur un centre autre que celui habituellement fréquenté, nécessiteront le déplacement sur site pour la création du dossier enfant.

>>>> En vous déplaçant sur les centres sur rendez-vous aux dates indiquées

### **Pièces à fournir pour une première inscription :**

- > N° allocataire CAF ou MSA
- > justificatif de domicile pour les Thouarsais
- > attestation de responsabilité civile
- > copie du carnet de vaccinations
- > le cas échéant copie du Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
- > justificatif de prise en charge par l'UDAF...

Chaque journée réservée est due.

En cas d'absence et, sans justificatif valable, la journée vous sera facturée.

Vous devez impérativement nous fournir les justificatifs d'absences avant la fin des vacances.

Votre enfant ne sera pas accueilli au centre si les journées n'ont pas été préalablement réservées.

**Les accueils de loisirs  
de la Ville de Thouars  
fonctionnent toute l'année :**

Les mercredis après-midi  
et pendant les vacances